

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE TRANS AIDE (ASSOCIATION NATIONALE TRANSGENRE) DU  
01 MAI 2010**

***Trans Aide ne participera pas à la mise en place des centres de soins du  
transsexualisme de madame Bachelot !***

---

*Trans Aide (Association nationale transgenre) prend acte de la décision des associations transsexuelles de s'inscrire pleinement dans le nouveau cadre fixé par le ministère de la santé concernant « la prise en charge des transsexuels » : la mise en place, dans un délai de deux ans, d'un réseau national de centres spécialisés dans les soins du transsexualisme. Trans Aide n'y participera pas.*

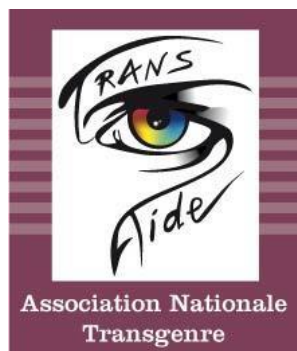
Le communiqué co-signé le 28 avril 2010 par diverses associations transsexuelles et LGBT, en particulier l'Inter-LGBT et l'Inter-Trans, a le mérite d'être parfaitement clair à ce sujet, et de confirmer que l'unique thème de la discussion, qui s'est déroulée le 27 avril 2010 au ministère de la santé, était bien la mise en place de centres exclusivement destinés à la « prise en charge du transsexualisme », et les modalités de la participation active de ces associations.  
<http://www.inter-lgbt.org/spip.php?article1009>

À Trans Aide, nous avons pourtant espéré que les positions du ministère de la santé évolueraient aussi vers une prise en compte des personnes transgenres qui, n'étant pas concernées par le transsexualisme, demandent exclusivement des mesures favorisant leur insertion sociale et un accès au système de santé semblable à celui tous les autres citoyens. Bien que nous ayons, à plusieurs reprises, demandé, au ministère de la santé que ces rencontres ne soient pas limitées au strict cadre du transsexualisme, mais ouvertes à la diversité des personnes trans-identitaires, abordant enfin les revendications de la population transgenre, il nous a été opposé un refus catégorique. Le ministère nous a indiqué très clairement que les discussions qui s'engagent sont exclusivement réservées aux personnes s'inscrivant dans le cadre du transsexualisme et de sa thérapeutique.

Cet attachement du ministère de la santé à la problématique du transsexualisme (le terme est systématiquement employé, à l'exclusion de tous les autres), et son refus d'aborder toute autre question, confirme le véritable objectif de ces centres : s'assurer que la stérilisation chimique sera systématiquement effectuée avant tout changement d'état civil (d'où le délai de deux ans de suivi, qui la rendra irréversible) et qu'elle sera exclusivement effectuée par des médecins volontaires, qui accepteront d'en assumer les conséquences civiles et pénales à la place des politiques et des magistrats, enfin libérés d'une tâche de plus en plus difficile à assumer publiquement en France depuis que le Conseil de l'Europe s'en est ému...

**Trans Aide – Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • E-mail : [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com) • [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)  
Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU



## Une page se tourne...

Longtemps confondus, le transsexualisme et la démarche transgenre sont en passe de gagner leur autonomie.

En effet, la réunion des associations transsexuelles, qui s'est tenue le dimanche 25 avril 2010 à Paris, n'a pas demandé, ni même rappelé que le changement d'état civil devait désormais s'effectuer dans le cadre respectueux des droits de l'homme, recommandé depuis juillet 2009 par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Au contraire, la plate-forme élaborée par le mouvement transsexuel français lors de cette réunion est très loin de ces recommandations européennes. Essentiellement médicale, centrée sur un système de soins spécifique, cette plate-forme de revendications ne concerne que les personnes transsexuelles.

Le mouvement transgenre, lui, se situe sur un tout autre terrain : celui de l'insertion sociale, des libertés publiques, de l'égalité républicaine, de la liberté du genre. Ces valeurs sont portées par quatre exigences fondamentales, celles-là même qui sont revendiquées par les personnes transgenres et le mouvement qui les représente :

- la fin de toute stérilisation, chimique ou chirurgicale (*à l'exception stricte des personnes transsexuelles qui en feraient la demande expresse, écrite, manifestant un consentement éclairé et libérant ainsi le médecin stérilisateur de sa responsabilité civile et pénale*) ;
- la fin de l'obligation de divorcer pour les couples mariés dont l'un des conjoints effectue sa transition ;
- le maintien de l'autorité parentale pour toute personne engageant sa transition ;
- le droit au changement d'état civil libre et gratuit ;

Trans Aide est clairement aujourd'hui la seule association nationale à défendre les droits des personnes transgenres en France. Elle le fait en demandant à l'État français la modification de l'état civil sans obligation de stérilisation ni aucun autre traitement médical imposé, comme il est écrit dans les recommandations du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Cette exigence fondamentale, qui ne coûte d'ailleurs rien aux contribuables, n'a même pas été retenue par les associations et leurs délégués, représentatifs du transsexualisme français !

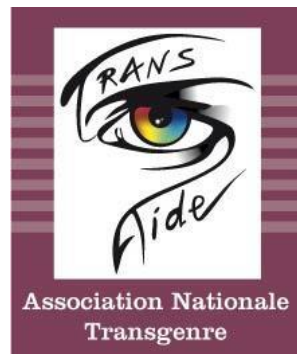
Le droit au changement d'état civil pour les personnes transgenres est une revendication essentielle que seule Trans Aide porte désormais, se démarquant clairement de la logique de soins propre au transsexualisme et de son cadre juridique attendant, l'arrêt de la Cour de Cassation du 11 décembre 1992.

Ce qui se met actuellement en place entre le ministère de la santé et les associations

### **Trans Aide – Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • E-mail : [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com) • [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU



transsexuelles débouchera peut-être (nous l'espérons pour les personnes concernées) sur une meilleure prise en charge du transsexualisme. Mais cette logique de soins et de centres ne concerne en rien les personnes transgenres, qui exigent le respect de l'identité de genre et l'application intégrale des 12 recommandations élaborées en juillet 2009 par M. Thomas Hammerberg, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Dans l'immédiat, au non de l'égalité républicaine – et parce que les personnes transgenres seront oubliées ou assimilées contre leur volonté aux personnes transsexuelles – nous ne donnons procuration à aucune association transsexuelle pour représenter le mouvement transgenre, qui est désormais totalement autonome et le fait savoir.

Enfin, nous attendons du gouvernement qu'il cesse de réduire son horizon au transsexualisme, qu'il prenne désormais en compte la réalité de la population transgenre, beaucoup plus significative numériquement, et qu'il ouvre enfin le dialogue avec Trans Aide, association nationale transgenre, seule organisation française membre de la coordination européenne Transgender Europe.

**Pour la liberté totale du genre, le droit au changement d'état civil sans conditions, libre et gratuit, et l'égalité des droits en France, la mobilisation ne fait que commencer !**

Pour Trans Aide,  
La secrétaire nationale [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com)  
Delphine Ravisé-Giard

Trans Aide  
BP 43670  
54097 NANCY Cedex  
Site Internet : [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com) <<http://www.trans-aide.com>>

**Trans Aide – Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • E-mail : [secretariat@trans-aide.com](mailto:secretariat@trans-aide.com) • [www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)  
Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU